

# Potentialités de l'abattage à la ferme pour les élevages wallons

Réflexions issues de rencontres entre producteurs et citoyens

Domaine de Mozet – Vendredi 10 novembre 2017

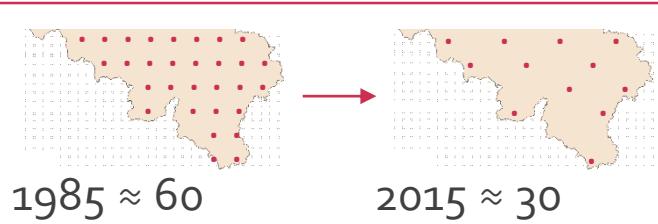




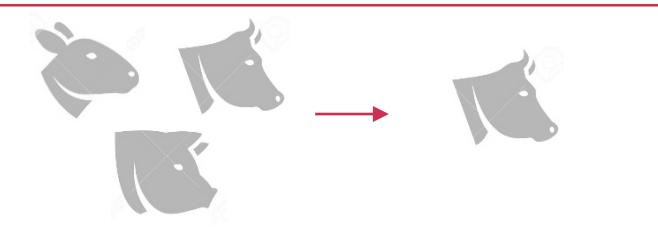
### Pourquoi parler de l'abattage à la ferme ?



- Manque de lieux d'abattage, notamment pour les producteurs en circuit court
- Volonté de mettre à mort ses animaux soi-même, éviter le transport pour le BEA et la qualité de la viande



?



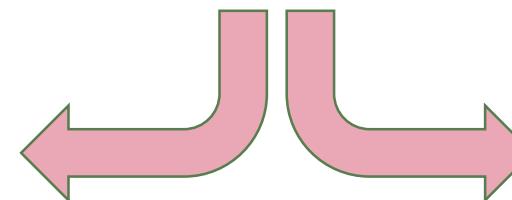


### Méthodologie



- Premier dossier en 2015, journée d'étude, visite de fermes et d'abattoirs + abattoirs à la boucherie
- Engouement pour l'idée d'abattre à la ferme (camion / tir en prairie)  
→ Approfondissement par le biais de six rencontres citoyennes en ferme et la recherche d'infos dans les pays voisins pratiquant l'abattage à la ferme.

CAMION  
D'ABATTAGE



TIR EN  
PRAIRIE



### Techniques utilisées en Europe : camion mobile d'abattage



Mobiler Metzger (ALLEMAGNE)	Hälsingestintan (SUEDE)
Boucher indépendant + intérimaire  Particuliers, éleveurs (rayon 300 km) Bovins, porcs, ovins, caprins Certifié bio + distinction sanitaire	Entreprise privée, 5 opérateurs et un vétérinaire  35 éleveurs faisant partie du circuit Bovins





## Potentialités de l'abattage à la ferme pour les élevages wallons

### Techniques utilisées en Europe : camion mobile d'abattage



Mobiler Metzger (ALLEMAGNE)	Hälsingestintan (SUEDE)
<b>ABATT</b>  <b>CH FR</b>  <b>DEC</b> 	<b>VEST</b>  <b>ABATT</b>  <b>CH FR</b>  <b>DEC</b> 

A besoin d'une connexion à eau + électricité (+ gaz pour les porcs)

Autonome en eau et électricité  
Déchets repris par société extérieure





## Potentialités de l'abattage à la ferme pour les élevages wallons

### Techniques utilisées en Europe : camion mobile d'abattage



Mobiler Metzger (ALLEMAGNE)	Hälsingestintan (SUEDE)
Contrainte de la hauteur : le bovin est suspendu, la tête préalablement coupée	5.000 bovins/an   max. 30 bovins/j 20 min pour abattage-dépeçage-découpe 1,5 millions d'euros investissement Haché +1€/kg -> steaks +10€ max/kg
	



### Techniques utilisées en Europe : camion mobile d'abattage





### Faisabilité du camion mobile d'abattage



#### LEGISLATION

- La législation européenne
  - Reconnaît l'intérêt de l'abattage mobile pour le BEA
  - Reconnaît que les contraintes techniques y sont différentes
  - Prévoit l'adoption de dérogations par rapport à la configuration, à la construction et à l'équipement des abattoirs mobiles
  - Provisoirement, elle permet aux Etats membres d'établir ou maintenir des **règles nationales** pour les abattoirs mobiles
- D'après nos recherches, les abattoirs mobiles suédois et allemand ont été agréés sans pour autant que des législations nationales aient été adoptées.



### Faisabilité du camion mobile d'abattage



#### QUESTIONS SANITAIRES ET ENVIRONNEMENTALES

- Gestion des déchets (ramassage ou emportés avec le camion), !€€€!
- Agrément sanitaire par l'autorité nationale, sur base de la législation européenne (Paquet hygiène)

#### QUESTION ECONOMIQUE

- Investissement élevé pour une faible cadence d'abattage mais :
  - Pas de frais et d'énergie à mettre dans les transports (bétail, carcasse...)
  - Volonté des éleveurs d'abattre à la ferme et acceptent un surcoût
  - Volonté des consommateurs d'un abattage optimisant le BEA





### Techniques utilisées en Europe : tir en prairie



#### DEROULE

- Tir à courte distance (max 5 mètres) avec carabine 22 Magnum (étude balistique allemande).
- Suspension de l'animal (treuil) et saignée maximum 90 secondes après abattage, utilisation de deux couteaux.
- Transport vers l'abattoir dans remorque spéciale, durée maximum 45 min (60 min en Allemagne).



## Faisabilité du tir en prairie



### LEGISLATION

**Suisse** (hors-UE) : étude approfondie et interprétation de la législation existante. Autorisation motivée et argumentée à demander au canton. Présence du vétérinaire requise lors de l'abattage.

**Allemagne** : depuis 2001, réalisé dans plus de 75 fermes.

**Législation UE (853/2004) – paquet hygiène** : sauf abattage d'urgence, gibier d'élevage et bisons, les animaux entrent vivants dans l'abattoir → Allemagne : ajoute une exception pour les bovins vivant toute l'année à l'extérieur.



**Législation UE (1099/2009) – protection des animaux à l'abattage** : autorise le tir avec une arme à feu. Allemagne : précise des conditions d'application pour les bovins vivant tout l'année à l'extérieur.



### Faisabilité du tir en prairie



#### LEGISLATION

Conditions d'application en Allemagne :

- Bovins uniquement, élevages en plein air toute l'année
- Prouver la nécessité d'abattre en prairie
- Posséder un permis de port d'arme
- Fournir un certificat de compétence (permis de chasse)
- Obtenir l'autorisation du service vétérinaire compétent
- Distance au plus proche abattoir permettant de réaliser le transport en maximum 60 minutes.

Pas de législation actuelle en Belgique : à adapter à partir des règles existantes.



### Faisabilité du tir en prairie



#### QUESTIONS SANITAIRES ET ENVIRONNEMENTALES

- Remorque aux normes pour ne pas laisser écouler de sang.
- Les étapes délicates pour l'hygiène sont réalisées à l'abattoir.
- Les déchets sont traités à l'abattoir.
- Définir un protocole précis tel qu'il existe en Allemagne et Suisse.



#### QUESTION ECONOMIQUE

- Faible surcoût par rapport au camion mobile d'abattage !
- Présence du vétérinaire lors de l'abattage (env. 50 euros pour ab. urg.), éventuellement chasseur ou boucher
- Location / mise en commun de la remorque (7.000 – 15.000 €)



### Conclusion



- Intérêt indéniable de l'abattage à la ferme pour des élevages à petite échelle, privilégiant le BEA et la qualité de la viande
- Abattoir mobile : investissement important, surcoût potentiellement important, difficulté de mettre un abattoir dans un camion MAIS des exemples européens montrent que c'est faisable + camion Epicuris.
- Tir au pré : facile à mettre en œuvre, faibles investissements mais demande une coordination entre éleveur et abattoir. Un protocole est à définir pour garantir le BEA et la gestion du risque sanitaire.
- Des adaptations législatives semblent possibles pour rendre l'abattage à la ferme légalement possible en Belgique.



Merci beaucoup pour  
votre attention !

*Résultats complets  
disponibles dans  
notre brochure papier  
ou via notre site internet*

***www.agriculture-  
natpro.be***

**Potentialités de  
l'abattoir mobile et  
du tir en prairie  
pour les élevages  
wallons**



*Complément au dossier « Réflexions et pistes pour développer les possibilités  
d'abattage de proximité pour nos éleveurs wallons en circuits courts » – Janvier 2017*

